

# Page de garde de la fiche de données de sécurité

---

## Identification du produit:

Nom commercial	<b>NETTOYANT CARBURATEUR - SPRAY</b>
Motif de l'utilisation	<b>NETTOYANT CARBURATEUR</b>
UFI	918N-50QK-700A-P07J
Numéro d'article	GEGC15

---

## Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

Fournisseur: TELL's Power AG  
Bahnhofweg 2 + 4  
CH-6405 Immensee

Téléphone: 041 850 77 44

E-Mail : [info@tellspower.ch](mailto:info@tellspower.ch)

**Numéro d'urgence national:** **145** (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en français, allemand et italien)

## Informations destinées aux utilisateurs :

**Section 1** Réservé aux professionnels

**Section 13** Ne pas jeter les emballages entièrement vides avec les ordures ménagères. Les emballages doivent être recyclés. Traitez les résidus de produits et les emballages non vidés comme des déchets dangereux. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer les récipients non nettoyés, découper ou souder. Éliminer les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE dans un centre d'élimination agréé, en indiquant un numéro de code de déchet conformément à la décision 2000/532/CE. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales. réglementations en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Suisse : éliminer l'emballage entièrement vide avec les déchets urbains. Les récipients partiellement vides doivent être retournés au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

**Section 15** Ce produit ne peut être vendu qu'à des utilisateurs professionnels.



# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Date d'émission: 25/01/2019

Version : 1.0

## ARTICLE 1 : Identité

### 1.1. Identification

Fiche produit : Mélange  
 Nom commercial : Nettoyant carburateur et starter - Aérosol  
 Synonyme : 590736  
 Les numéros de pièce : GC15

### 1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Aucune information supplémentaire disponible

### 1.3. Le fournisseur

Gold Eagle Co  
 4400, avenue S Kildare  
 Chicago, Illinois 60632-4372  
 Tél. 773-376-4400

### 1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : INFOTrac : 1-800-535-5053

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification SGH-États-Unis

Liquides inflammables	H225	Liquide et vapeur très inflammables
Catégorie 2		
Lésions oculaires graves/œil	H319	Provoque une grave irritation des yeux
irritation Catégorie 2		
Organe cible spécifique	H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
toxicité (exposition unique)		
Catégorie 3		
Organe cible spécifique	H373	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée
toxicité (répétée		
exposition) Catégorie 2		
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

### 2.2. Éléments de l'étiquette SGH, y compris les mises en garde

#### Étiquetage américain SGH

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

: Danger

Mentions de danger (GHS US) :

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
 H373 - Peut entraîner des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

Conseils de prudence (GHS US) :

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Non fumeur.  
 P233 - Conserver le récipient bien fermé.  
 P240 - Ground/Bond conteneur et équipement de réception  
 P241 - Utiliser des équipements électriques/de ventilation/d'éclairage antidéflagrants  
 P242 - Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.  
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P264 - Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.  
 P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer peau avec eau/douche

# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

P304+P340 - En cas d'inhalation: emmener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer  
 P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Supprimer contact lentilles, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage  
 P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise  
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  
 P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser un autre moyen que l'eau pour l'extinction.  
 P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.  
 P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.  
 P405 - Magasin fermé à clé.  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, dans conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Aucune information supplémentaire disponible

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

N'est pas applicable

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1. Matières

N'est pas applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	étiquette d'un produit	%	Classification SGH-États-Unis
Acétone	(N° CAS) 67-64-1	>= 75	Flam. Liquide. 2, H225 Irritation des yeux. 2, H319 STOT SE 3, H336
Toluène	(N° CAS) 108-88-3	5 - 10	Flam. Liquide. 2, H225 Irritation cutanée. 2, H315 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Aspic. Tox. 1, H304

Texte intégral des classes de danger et des mentions H : voir section 16

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers secours général : Appeler un centre antipoison/médecin/médecin si vous ne vous sentez pas bien.  
 Premiers secours après inhalation : Emmener la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer.  
 Premiers secours après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Retirer/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
 Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  
 Premiers secours après ingestion : Appeler un centre antipoison/médecin/médecin si vous ne vous sentez pas bien.

### 4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

Symptômes/effets : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 Symptômes/effets après contact avec les yeux : Irritation de l'oeil.

### 4.3. Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau. Poudre sèche. Mousse. Gaz carbonique.

### 5.2. Dangers spécifiques liés au produit chimique

Risque d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté. Respiration autonome appareil. Vêtement de protection complet.

# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

## SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Pas de flammes nues, pas d'étincelles et ne pas fumer.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement protecteur : Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté.

### 6.2. Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Les autres informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Non fumeur. Mettre à la terre/liier le conteneur et l'équipement de réception. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles. Prendre mesures de précaution contre les décharges statiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans récipient. Utiliser un équipement antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Éviter contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Mettre à la terre/liier le conteneur et l'équipement de réception.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. Conserver le récipient bien fermé. Magasin fermé à clé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Acétone (67-64-1)

N'est pas applicable

#### Toluène (108-88-3)

N'est pas applicable

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôles de l'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

#### Protection des mains :

Gants de protection

#### Protection des yeux:

Lunettes de protection

#### Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection adaptés

#### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Le mélange contient un ou plusieurs composant(s) qui ont l'odeur suivante :
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles
pH	: Pas de données disponibles
Point de fusion	: N'est pas applicable
Point de congélation	: Pas de données disponibles
Point d'ébullition	: 56
point de rupture	: Pas de données disponibles
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'est pas applicable.
La pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative à 20 °C	: >
Densité relative	: Pas de données disponibles
Solubilité	: Pas de données disponibles
Journal Pow	: Pas de données disponibles
La température d'auto-inflammation	: Pas de données disponibles
température de décomposition	: Pas de données disponibles
Viscosité, cinématique	: Pas de données disponibles
Viscosité, dynamique	: Pas de données disponibles
Limites d'explosivité	: Pas de données disponibles
Propriétés explosives	: Pas de données disponibles
Propriétés oxydantes	: Pas de données disponibles

### 9.2. Les autres informations

Teneur en COV : 9.9

## ARTICLE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs très inflammables.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter tout contact avec des surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Éliminer toutes les sources d'ignition.

### 10.5. Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classés
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classés
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classés
Corrosion/irritation cutanée	: Non classés
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classés

# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Mutagénicité des cellules germinales : Non classés  
Cancérogénicité : Non classés

Toxicité pour la reproduction : Non classés

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétone (67-64-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toluène (108-88-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – répétée exposition : Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Toluène (108-88-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – répétée exposition	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Danger d'aspiration : Non classés

Viscosité, cinématique : Pas de données disponibles

Symptômes/effets : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes/effets après contact avec les yeux : Irritation de l'oeil.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou comme pouvant causer des effets indésirables à long terme. effets dans l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible

### 12.3. Potentiel bioaccumulatif

Acétone (67-64-1)	
Log K <sub>ow</sub>	-0,24

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

### 12.5. Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

Informations Complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le récepteur.

## ARTICLE 14 : Informations relatives au transport

### Département des transports (DOT)

Conformément au DOT

Nom d'expédition correct (DOT) : Bien de consommation

Classe (DOT) : ORM-D - ORM-D – Autres matières réglementées pour le transport intérieur uniquement

Emballage DOT non en vrac (49 CFR 173.xxx) : 156/306

Emballage en vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : Aucun

Symboles DOT : D - Nom d'expédition correct pour usage domestique seulement, ou à destination et en provenance du Canada

Dispositions spéciales du DOT (49 CFR 172.102) : 222 - Les envois proposés au transport par avion ne peuvent être reclassés en ORM-D.

# Nettoyant pour carburateur et starter - Aérosol

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Exceptions d'emballage DOT (49 CFR 173.xxx)	: 156;306
Limites de quantité DOT Avion de passagers / train (49 CFR 173.27)	: 30 kg brut
Limitations de quantité du DOT Avion cargo uniquement (49 CFR 175.75)	: Interdit
Emplacement d'arrimage du navire DOT	: A - Le matériel peut être arrimé "sur pont" ou "sous pont" sur un cargo et sur un navire à passagers.
Les autres informations	: Aucune information supplémentaire disponible.

### Transport de marchandises dangereuses

N'est pas applicable

### Transport maritime

Non réglementé

### Transport aérien

Non réglementé

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### fédérales américaines

Aucune information supplémentaire disponible

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

Aucune information supplémentaire disponible

#### Règlements de l'UE

Aucune information supplémentaire disponible

#### Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible

### 15.3. Réglementations des États américains

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance connue de l'État de Californie pour causer le cancer, des dommages au développement et/ou à la reproduction

## ARTICLE 16 : Autres informations

selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Texte complet des phrases Hÿ:

H225	Liquide et vapeur très inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation de la peau
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
H373	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

FDS États-Unis (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement aux fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit